



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 18 mars 2009

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 mars 2009 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gérald Boudreau	maire	Waterville (V)

Est absent :

Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
------------------	-------	-------------

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 Approbation de la session ordinaire du 18 février 2009

4.2 Suivi des procès-verbaux

4.2.1 Internet haute vitesse

4.2.1.1 Contrat – Étude d'ingénierie

4.2.1.2 État du dossier

4.2.1.3 Dénomination de l'organisme

4.2.1.4 Demande – Communauté branchée

4.2.1.5 Paiements de l'ingénieur

4.2.2 Site internet de la MRC

4.2.3 Programme PAPA

4.2.3.1 Aide financière

4.2.3.2 Protocole d'entente – Signature

4.2.3.3 Ressource humaine

5.0 TRÉSORERIE

5.1 Paiement des comptes

5.1.1 Comptes payés

5.1.2 Comptes à payer



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Honoraires professionnels - Vérification comptable
- 5.4 Course Estrie – Édition 2009
- 5.5 Activité – Service d'animation estivale
- 5.6 InfoCrime – Publicité – Don
- 5.7 Vérification des états financiers – Présentation sommaire
- 5.8 Poste de SQ – Génératrice
- 5.9 Pochettes – Design et achat

6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT

- 6.1 Des gestes concrets pour le bassin de la rivière Tomifobia
 - 6.1.1 Rapport
 - 6.1.2 Échantillonnage 2009
- 6.2 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.20
- 6.3 Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – volet II – Comité d'évaluation des projets

7.0 AVIS DE MOTION

- 7.1 Règlement visant à établir une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par les services administratifs, de l'aménagement et de la géomatique de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**

8.0 RÈGLEMENTS

- 8.1 Projet de règlement modifiant le règlement 6-23 concernant le Schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Conseil Sport Loisir - Représentant
- 9.2 COGESAF – Représentant
- 9.3 Pacte rural
 - 9.3.1 Reddition de compte – Rapport annuel
 - 9.3.2 Sommes disponibles
 - 9.3.3 Appel(s) de projets régionaux
 - 9.3.4 Correction de projet – Internet Haute vitesse
- 9.4 Transport collectif
 - 9.4.1 Rapport d'exploitation
 - 9.4.2 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural
- 9.5 Travailleur de milieu
 - 9.5.1 Appui – Demande d'aide financière au Neil and Louise Tillotson Fund (New Hampshire Charitable Foundation)
 - 9.5.2 Contribution financière du monde municipal
- 9.6 Assurance-responsabilité professionnelle – Madame Marie-Andrée Audet, agronome
- 9.7 Forum 2009 – Projets municipaux
- 9.8 Fondation VVAP – Représentant de la MRC
- 9.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSRS - Consultation



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
 - 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 16 mars 2009
 - 10.2 Compte-rendu du comité de diversification du 17 mars 2009
 - 10.3 Compte-rendu du comité de sécurité publique du 18 mars 2009
 - 10.4 Compte-rendu du comité d'aménagement du 5 mars 2009

 - 11.0 RECOMMANDATIONS**
 - 11.1 Comité administratif du 16 mars 2009
 - 11.1.1 Appui à la MRC de Rouville – Notion de cours d'eau au sens de la Loi sur les compétences municipales – Demande de modification législative
 - 11.1.2 Appui à la MRC du Haut-Richelieu – Mise en œuvre d'un plan numérique pour le Québec
 - 11.2 Comité de diversification du 17 mars 2009
 - 11.2.1 Plan de développement local de Waterville
 - 11.2.2 Personne-ressource - Invitation

 - 12.0 CORRESPONDANCE**
 - 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

 - 13.0 RAPPORTS**
 - 13.1 Préfet
 - 13.2 Délégations et porteurs de dossier
 - 13.3 Directrice générale
 - 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Invitation – Séminaire en milieu forestier

 - 14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

 - 15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**
-

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h41, par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont également présents.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 APPROBATION DE LA SESSION ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2009

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 18 février 2009 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 18 février 2009, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2009-03-85



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 INTERNET HAUTE VITESSE

CM2009-03-86

4.2.1.1 CONTRAT – ÉTUDE D'INGÉNIERIE

ATTENDU que suite à l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour des services professionnels d'ingénierie détaillée pour un branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, l'offre déposée par Xit Télécom Inc. fut acceptée aux termes de la résolution CM2009-02-51 du conseil de la MRC ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2009-02-52 le mandat de rédiger un contrat entre la MRC de Coaticook et Xit Télécom Inc. afin de leur confier ledit mandat et d'y consigner les exigences du devis d'appel d'offres fut confié à la greffière ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de contrat à intervenir et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer le contrat avec Xit Télécom Inc. pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie détaillée pour un branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, sur la base du projet soumis.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

4.2.1.2 ÉTAT DU DOSSIER

L'aménagiste, Monsieur Hughes Ménard présente l'état du dossier «déploiement d'Internet». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a procédé au lancement du programme «*Communautés rurales branchées*» et ses critères d'admissibilité. Le responsable du dossier pour Xit Télécom fut rencontré. Leur rapport final est prévu pour le mois de juin 2009. Une corporation à but non lucratif sera constituée. Les règlements généraux sont élaborés. Le comité régional de la CRÉ-Estrie analysera dans la semaine du 23 mars les projets déposés dans le cadre de leur appel d'intention et ces projets seront présentés dans la semaine du 30 mars.

CM2009-03-87

4.2.1.3 DÉNOMINATION DE L'ORGANISME

ATTENDU que le nom de «Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook» ou «TACTIC» fut proposée par le conseiller Charles Poulin comme dénomination de l'organisme sans but lucratif qui sera créé pour le projet de déploiement de l'internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que cette dénomination proposée est disponible auprès d'Industrie Canada/Corporations Canada ;

ATTENDU qu'un rapport de recherche NUANS fut également demandé pour cette dénomination ;

ATTENDU que la dénomination sociale d'un organisme sans but lucratif en vertu de la loi fédérale doit toutefois comporter une forme juridique comme Ltée ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU de nommer l'organisme à but non lucratif à être formé pour le projet de branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook sous la dénomination «Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook Ltée» et son diminutif «TACTIC».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-88

4.2.1.4 DEMANDE – COMMUNAUTÉ BRANCHÉE

ATTENDU que le programme «Communautés rurales branchées» vise à appuyer les projets collectifs qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet à haute vitesse de qualité analogue et à un coût comparable au service offert en milieu urbain ;

ATTENDU que ce nouveau programme est destiné au territoire rural du Québec ;

ATTENDU que cette mesure est dotée d'une enveloppe de 24 M \$ et s'échelonne sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2009 ;

ATTENDU que la contribution financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire peut atteindre 1,5 M \$ par projet ;

ATTENDU que la demande antérieure que la MRC avait adressée au ministère est caduque et que le processus doit être repris en fonction des nouveaux critères du programme ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU de confier le mandat à la direction générale de compléter le formulaire de demande d'aide financière pour le programme «Communautés rurales branchées» du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook et de l'acheminer aux autorités responsables.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-89

4.2.1.5 PAIEMENTS DE L'INGÉNIEUR

ATTENDU que suite à l'analyse des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour des services professionnels d'ingénierie détaillée pour un branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, l'offre déposée par Xit Télécom Inc. fut acceptée aux termes de la résolution CM2009-02-51 du conseil de la MRC ;

ATTENDU qu'un contrat fut rédigé afin d'y consigner l'essentiel de l'appel d'offres ;

ATTENDU que le montant du contrat est de 48 750 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU que ce montant sera payable sur livraison de certains documents ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de verser les honoraires professionnels de Xit Télécom Inc. pour des services professionnels d'ingénierie détaillée pour un branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, pour un montant de 48 750 \$ avant toutes taxes, de la façon suivante :

Moment	Pourcentage du contrat	Montant avant taxes
Signature du contrat	33 %	16 087.50 \$
Dépôt du préliminaire	33 %	16 087.50 \$
Tests avec feuilles et acceptation finale	34 %	16 575,00 \$
Total	100 %	48 750, 00 \$

- < d'affecter et d'engager le crédit net de 52 589,06 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» à cet effet ;
- de requérir de la trésorerie, le paiement desdits montants tels que présentés, lors de la réception des documents.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

4.2.2 SITE INTERNET DE LA MRC

La directrice générale présente le visuel du nouveau site internet plus convivial de la MRC de Coaticook qui sera accessible en juin 2009.

4.2.3 PROGRAMME PAPA



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2.3.1 AIDE FINANCIÈRE

La secrétaire dépose la confirmation de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le projet de la MRC de Coaticook visant à élaborer un plan correcteur pour certains plans d'eau affectés par les algues bleu-vert au cours des dernières années est admissible à une aide financière de 40 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert.

CM2009-03-90

4.2.3.2 PROTOCOLE D'ENTENTE - SIGNATURE

ATTENDU que dans le cadre du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert, certains plans d'eau du territoire de la MRC ont été ciblés puisqu'affectés par les algues bleu-vert au cours des dernières années ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide financière dans le cadre de ce programme du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU que le programme a pour objet d'aider les MRC admissibles à se doter d'une planification dans l'application de mesures correctrices à l'endroit d'installations septiques déficientes et susceptibles de constituer une source importante de prolifération d'algues bleu-vert ;

ATTENDU qu'aux fins du programme, la MRC de Coaticook doit procéder à l'inventaire des installations individuelles d'évacuation et de traitement des eaux usées et à un relevé sanitaire dans le but de déterminer les actions à prendre pour corriger les installations déficientes qui constituent une source de prolifération d'algues bleu-vert ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a convenu avec les municipalités de Saint-Herménégilde, Barnston-Ouest et Coaticook d'une entente afin de se faire confier cette responsabilité pour les plans d'eau suivants : lac Lippé, Lac Lyster, Lac Wallace et Rivière Niger ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte un protocole d'entente établissant les travaux et les coûts admissibles ainsi que les modalités de versement de l'aide financière et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'autoriser le préfet de la MRC de Coaticook à signer le protocole d'entente relative à l'application du programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-91

4.2.3.3 RESSOURCE HUMAINE

ATTENDU que la personne qui devait appliquer le programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a accepté un poste au CLD de la MRC du Haut-Saint-François ;

ATTENDU que les municipalités de Saint-Herménégilde, East Hereford et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton afficheront le poste pour un nouvel inspecteur ;

ATTENDU que d'y jumeler le temps de la MRC de Coaticook pour le programme PAPA permettra d'offrir un temps complet au moins pour une année à cette personne ;

ATTENDU qu'une des municipalités prendra la personne embauchée à sa charge et facturera la MRC pour les heures utilisées ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU d'accepter de jumeler les heures offertes par la MRC de Coaticook pour l'application du programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, aux heures des municipalités locales à la recherche d'un inspecteur municipal et ce, pour une année.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 172 569.10 \$ payés depuis le 18 mars 2009 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 10 526.27 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2009-03-92



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2009, pour le mois de février, comme ici au long reproduit.

CM2009-03-93

5.3 HONORAIRES PROFESSIONNELS - VÉRIFICATION COMPTABLE

ATTENDU que Raymond Chabot Grant Thornton, sncrl a présenté une facture progressive pour la vérification des opérations de la MRC pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008 d'un montant de 4 750 \$ avant toutes taxes, pour la vérification des états financiers ;

ATTENDU que ces frais ne sont que pour ce qui a été effectué jusqu'au 16 février 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 5 124.06 \$ dans la catégorie de fonctions « Aménagement » ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-94

5.4 COURSE ESTRIE – ÉDITION 2009

ATTENDU que la MRC de Coaticook, de même que l'ensemble de la région de l'Estrie, a appuyé l'initiative qu'est la Course Estrie ;

ATTENDU que la «Course Estrie» est un concours jeune cinéaste qui offre un premier contrat d'embauche à sept réalisateurs de la relève ;

ATTENDU que la MRC s'est engagée à contribuer financièrement à la réalisation de ce projet dans la région pour un montant de 3 000 \$ pris à même les crédits budgétaires de 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 3 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-95

5.5 ACTIVITÉ – SERVICE D’ANIMATION ESTIVALE

ATTENDU que l’agente de développement en loisirs de la MRC de Coaticook organise annuellement une activité pour clôturer la saison des services d’animation estivale ;

ATTENDU que l’activité de cette année est en collaboration avec le Théâtre de la Dame de Cœur Enr ;

ATTENDU que le coût de l’activité est de 1 712 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU que Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook a accepté de participer financièrement à l’activité ;

ATTENDU que les municipalités ou les services d’animation, qui y participeront, paieront la différence ;

ATTENDU que le montant de la facture est payable pour la moitié à la signature du contrat et le solde lors de l’événement ;

ATTENDU que la prochaine assemblée de Carrefour Loisirs est dans quelques semaines ;

ATTENDU qu’il est important de réserver une date avec le Théâtre de la Dame de Cœur le plus tôt possible ;

ATTENDU qu’il serait souhaitable que la MRC avance les fonds, qui lui seront remboursés intégralement par lesdits organismes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter d'avancer les fonds pour l'activité de clôture des services d'animation estivale en collaboration avec le Théâtre de la Dame de Cœur pour un montant net de 1 846.82 \$;
- < d'affecter ledit montant dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*»;
- < de recouvrer ledit montant en facturant aux organismes leur part respective ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense telle que présentée, selon les termes de l'entente soit une demie lors de la signature et une demie lors de la tenue de l'événement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-96

5.6 INFOCRIME – PUBLICITÉ - DON

ATTENDU qu'une publicité fut publiée dans le Journal *le Progrès* pour la présentation de la pièce de théâtre destinée aux aînés «Réveille-toi Arthur» qui sert de coup d'envoi du comité InfoCrime de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que des biscuits et du café seront servis aux personnes sur place ;

ATTENDU que le coût net de l'activité est de 221.99 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le comité InfoCrime est un organisme dont le mandat est de faire connaître InfoCrime et ainsi sécuriser nos milieux de vie ;

ATTENDU que le comité est en démarrage ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de payer la publicité et les fournitures pour la présentation de la pièce de théâtre lors de la conférence de presse d'InfoCrime au Centre Élie-Carrier, le 19 mars et ce, à titre de don, pour un montant net de 221.99 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 221.99 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

5.7 VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS – PRÉSENTATION SOMMAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait une présentation sommaire des résultats de la vérification des états financiers. Une présentation exhaustive sera faite par les vérificateurs lors de la prochaine session de ce conseil.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-97

5.8 POSTE SQ - GÉNÉRATRICE

ATTENDU que la génératrice du poste de la SQ a fait défaut en février dernier ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU

- d'accepter la facture du Groupe Maska pour la réparation de la génératrice du poste de la SQ, pour un montant de 983.45 \$;
- d'affecter et d'engager le crédit net de 983.45 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet ;
- de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-98

5.9 Pochettes - Design et achat

ATTENDU que les pochettes de presse ou de présentation de la région de Coaticook seront refaites ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le nouveau design proposé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter le nouveau design de la pochette de la région de Coaticook avec ses nouvelles couleurs, images et l'appellation «La Vallée de la Coaticook» telle que présentée ;
- < d'accepter d'en acheter 500 exemplaires pour les besoins de la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

6.1 DES GESTES CONCRETS POUR LE BASSIN DE LA RIVIÈRE TOMIFOBIA

6.1.1 RAPPORT

La secrétaire dépose le rapport annuel du projet «Des gestes concrets pour le bassin versant de la rivière Tomifobia». L'aménagiste en fait une brève présentation.

CM2009-03-99

6.1.2 ÉCHANTILLONNAGE 2009

ATTENDU que le programme d'échantillonnage des tributaires dans le cadre du projet «Des gestes concrets pour le bassin versant de la rivière Tomifobia» débutera bientôt pour l'année 2009 en collaboration avec la MRC de Memphrémagog ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les coûts estimés pour la campagne 2009 sont de 1 100 \$’;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- d’accepter de participer au programme d’échantillonnage des tributaires dans le cadre du projet «Des gestes concrets pour le bassin versant de la rivière Tomifobia» en collaboration avec la MRC de Memphrémagog ;
- d’affecter et d’engager le crédit net de 1 100 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Bassin versant*» à cet effet ;
- de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-100

6.2 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D’URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK À LA SUITE DE L’ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 6-23.20

ATTENDU que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d’urbanisme des municipalités locales, suite à l’entrée en vigueur de la modification 6-23.20 au schéma d’aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

«DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 6-23.20

En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Municipalités de Coaticook, East Hereford, Martinville et Waterville :

- Modifier leur règlement de zonage afin de tenir compte des nouveaux périmètres des zones inondables tel qu'établies au Schéma d'aménagement révisé ;

Si elles le désirent, les Municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Saint-Herménégilde, Saint-Venant-de-Paquette et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton :

- Adopter un règlement de Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour l'affectation «Villégiature forestière» tel qu'établie au Schéma d'aménagement révisé de la MRC.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.»

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal de conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-101

6.3 PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER - VOLET II - COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROJETS

ATTENDU que dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt privée - Volet II, les demandes peuvent être présentées jusqu'au 27 mars ;

ATTENDU que l'enveloppe budgétaire disponible pour la MRC ne sera peut-être pas suffisante pour rencontrer les demandes budgétaires des divers dossiers ;

ATTENDU qu'il aura lieu de procéder à une priorisation ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU de former un comité chargé de prioriser les demandes présentées pour le territoire de la MRC de Coaticook, dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt privée - Volet II et il sera composé de :

Réjean Masson	Préfet, Maire de Martinville ;
Lucie Tremblay	Mairesse de Saint-Herménégilde ;
Henri Pariseau	Responsable des dossiers de la forêt, Maire de Sainte-Venant-de-Paquette.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

7.0 AVIS DE MOTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 RÈGLEMENT VISANT À ÉTABLIR UNE TARIFICATION APPLICABLE POUR DES BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS OFFERTS PAR LES SERVICES ADMINISTRATIFS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA GÉOMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Richard Belleville qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'établir une tarification pour divers documents et services administratifs de la MRC de Coaticook sera présenté. Ce règlement abrogera et remplacera le règlement 2-246 adopté en 2004. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

8.0 RÈGLEMENTS

CM2009-03-102

8.1 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

ATTENDU qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 18 février 2009 ;

ATTENDU que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation du conseil du 18 mars 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par le conseiller régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- de former la commission de consultation publique d'au moins trois personnes parmi les personnes suivantes : Monsieur Bertrand Lamoureux, Monsieur Réal Ouimette, Monsieur Fernand Veilleux, Madame Linda Ouellet et Monsieur Réjean Masson, le préfet ;
- de tenir une consultation publique le 14 avril 2009, à 11h00, à la salle multifonctionnelle de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- d'adopter le **projet** de règlement numéro 6-23.20 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 CONSEIL SPORT LOISIR - REPRÉSENTANT

ATTENDU que la MRC de Coaticook a renouvelé sa cotisation pour l'année 2009-2010 auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook doit désigner deux représentants pour participer à l'assemblée annuelle des membres afin d'y exercer son droit de vote ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU de nommer Monsieur Jacques Madore comme représentant pour l'assemblée générale annuelle du Conseil sport Loisir de l'Estrie et le second représentant sera désigné à même les représentants locaux des municipalités de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-104

9.2 COGESAF - REPRÉSENTANT

ATTENDU que la MRC de Coaticook a renouvelé sa cotisation pour l'année 2009 en tant que membre du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook doit désigner un représentant et que celui-ci pourra participer à l'assemblée annuelle des membres le 26 mai prochain ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU de nommer Monsieur Fernand Veilleux comme représentant de la MRC et de le désigner pour l'assemblée générale annuelle du COGESAF.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

9.3 PACTE RURAL

CM2009-03-105

9.3.1 REDDITION DE COMPTE – RAPPORT ANNUEL

ATTENDU que la MRC de Coaticook et le gouvernement du Québec, représentés par le ministre des Régions ont signé un nouveau Pacte rural en 2007 ;

ATTENDU que le Pacte rural a pour objet de fixer les engagements du ministre et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir en vue de la mise en application de la *Politique nationale de la ruralité* ;

ATTENDU que l'une des obligations de la MRC est de déposer un rapport d'activités de l'année précédente afin d'obtenir les versements de l'aide financière accordée à la MRC ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook pour la période se terminant le 31 décembre 2008 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'approuver le rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook pour la période se terminant le 31 décembre 2008 et de le transmettre à la ministre pour obtenir le versement de l'aide financière accordée à la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-106

9.3.2 SOMMES DISPONIBLES

ATTENDU que la MRC de Coaticook reçoit le versement de l'aide financière accordée à la MRC en vertu du Pacte rural 2007-2014, en cours d'année ;

ATTENDU que le montant de la dernière année doit être versé avant le 31 mars 2014 ;

ATTENDU que le dernier appel de projets sera en 2013 et qu'il n'y en aura pas en 2014 ;

ATTENDU qu'il n'y a pas eu d'appel de projets en 2007 ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte un suivi des montants disponibles dans le cadre du Pacte rural et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'accepter que le solde cumulé de l'année en cours soit disponible pour l'appel de projets de cette année dans le cadre du Pacte rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-107

9.3.3 APPEL(S) DE PROJETS RÉGIONAUX

ATTENDU que déjà plusieurs projets régionaux ont été déposés pour analyse dans le cadre de l'appel de projets pour le pacte rural ;

ATTENDU que le montant total demandé dans les projets déposés est supérieur au montant disponible pour 2009 ;

ATTENDU qu'il était prévu de faire un appel de projet en mars et un second en juin ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville

APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU de maintenir deux appels de projets régionaux dans le cadre du Pacte rural aux dates prévues, en allouant un maximum de 60 000 \$ de l'enveloppe du pacte rural pour le 1^{er} appel de projets et un minimum de 45 325 \$ pour le second en juin.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-108

9.3.4 CORRECTION DE PROJET – INTERNET HAUTE VITESSE

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Stanstead-Est par sa résolution 2008-04-100 a appuyé le projet «Branchement Internet haute vitesse» dans le cadre du Pacte rural 2008 ;

ATTENDU qu'aux termes de cette résolution, la dépense de 12 890 \$ était payable de la façon suivante : 8 375 \$ de l'enveloppe 2007-2008 et 4 515 \$ de l'enveloppe 2008-2009 ;

ATTENDU que le protocole ne reflète pas cette répartition du montant total ;

ATTENDU qu'il y a lieu de corriger cette situation ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU de modifier le protocole du projet «Branchement Internet haute vitesse» afin que la dépense de 12 890 \$ soit payable de la façon suivante : 8 375 \$ de l'enveloppe 2007-2008 et 4 515 \$ de l'enveloppe 2008-2009, tel que le stipule la résolution 2008-04-100 de la municipalité de Stanstead-Est.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

9.4 TRANSPORT COLLECTIF



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-109

9.4.1 RAPPORT D'EXPLOITATION

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que pour l'année 2008, pour le transport collectif à même les activités d'Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. :

- la proportion du nombre de transports effectués par le transport collectif est 32,32 % ;
- la proportion du nombre de kilomètres effectués par le transport collectif est de 33,6 % ;
- la proportion du nombre d'heures travaillées par les chauffeurs est de 31,5 % ;

ATTENDU que cela représente une moyenne globale de 32,5 % des activités ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette

APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < de reconnaître 32,5 % des frais d'administration générale d'Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. sont attribuables au transport collectif ;
- < d'adopter le rapport d'exploitation d'Acti-Bus de la région de Coaticook produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec plus amplement décrit ci-haut ;
- < de transmettre ledit rapport d'exploitation ainsi que les états financiers vérifiés de l'année 2008 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports du Québec, conformément aux obligations du programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-110

9.4.2 PROGRAMME D'AIDE GOUVERNEMENTALE AU TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports dans le cadre de la politique nationale de la ruralité, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;

ATTENDU que l'organisme Acti-Bus de la région de Coaticook gère dorénavant les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC, suite à la fusion du Service de transport interurbain de la MRC de Coaticook (STI) et Acti-Bus ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide équivalente au double de la contribution du milieu ainsi que la part provenant des usagers, et ce, jusqu'à concurrence de 100 000 \$;

ATTENDU que la contribution du milieu pour la dernière année fiscale est de 6 600 \$ et de 16 000 \$ de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la part versée par les usagers est de 45 707 \$ pour la même période, pour un total de 68 307 \$;

ATTENDU que la contribution du milieu municipal prévue pour l'année 2009 est de 16 000 \$ et de 6 600 \$ pour le milieu communautaire ainsi qu'une part versée par les usagers estimée à 45 800 \$ pour un total de 68 400 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- de procéder de nouveau à la demande de l'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* à laquelle la MRC de Coaticook a droit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- de remettre le montant ainsi perçu ainsi que l'aide financière reçue du ministère dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural*, à Acti-Bus de la Région de Coaticook selon les termes du protocole à cet effet ;
- de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus de la Région de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

9.5 TRAVAILLEUR DE MILIEU

9.5.1 APPUI – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU NEIL AND LOUISE TILLOTSON FUND (NEW HAMPSHIRE CHARITABLE FOUNDATION)

ATTENDU que le travailleur de milieu joue un rôle actif d'intervention sociale et de relation d'aide auprès des jeunes en difficulté (pauvreté, chômage, détresse émotionnelle, violence familiale, abus, toxicomanie, délinquance, difficultés d'adaptation scolaire, de la négligence parentale, des problèmes familiaux, des problèmes liées aux relations sexuelles et amoureuses, des difficultés d'appartenance à un groupe, etc.) ;

ATTENDU que cette personne-ressource décèle les besoins spécifiques de cette clientèle vulnérable et lui fournit l'aide et les ressources adéquates afin de lui faciliter l'accès aux programmes d'aide offerts ;

ATTENDU que ses interventions ont un but préventif afin de déceler les situations propices au suicide, à la toxicomanie, à la prostitution, au décrochage scolaire, à la délinquance et de favoriser chez ces jeunes le désir et les moyens de se prendre en main ;

CM2009-03-111



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil de la MRC désire maintenir cette ressource dans le milieu et ce, malgré le peu de moyens financiers disponibles à cet effet ;

ATTENDU que le conseil prend en compte une version préliminaire de la demande d'aide financière adressée au fonds «Neil and Louise Tillotson fund (New Hampshire Charitable Foundation)» pour le projet de maintien du travailleur de milieu et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'aide financière adressée au fonds «Neil and Louise Tillotson fund (New Hampshire Charitable Foundation)» pour le projet de maintien du travailleur de milieu au sein de la MRC de Coaticook et ainsi contribuer au mieux-être de jeunes adultes vulnérables.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-112

9.5.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU MONDE MUNICIPAL

ATTENDU que le travailleur de milieu joue un rôle actif d'intervention sociale et de relation d'aide auprès des jeunes en difficulté (pauvreté, chômage, détresse émotionnelle, violence familiale, abus, toxicomanie, délinquance, difficultés d'adaptation scolaire, de la négligence parentale, des problèmes familiaux, des problèmes liées aux relations sexuelles et amoureuses, des difficultés d'appartenance à un groupe, etc.) ;

ATTENDU que le conseil de la MRC désire maintenir cette ressource dans le milieu et ce, malgré le peu de moyens financiers disponibles à cet effet ;

ATTENDU qu'une demande d'aide financière sera adressée au fonds «Neil and Louise Tillotson fund (New Hampshire Charitable Foundation)» pour une contribution de 10 115 \$;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ce montant ne sera pas suffisant ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook apportera également une contribution en matériel et en temps auprès du travailleur de milieu ;

ATTENDU que des surplus accumulés au 31 décembre 2008 sont disponibles dans la catégorie de fonctions «*Projets spéciaux*» pour la portion dite régionale de l'agent de développement en loisirs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de verser un montant de 5 000 \$ à titre de contribution du monde municipal pour le maintien du travailleur de milieu au sein de la MRC de Coaticook et ainsi contribuer au mieux-être de jeunes adultes vulnérables ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 5 000 \$ à même les surplus accumulés au 31 décembre dans la catégorie de fonctions «*Projets spéciaux*» tel que décrit à la présente résolution à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-113

**9.6 ASSURANCE-RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE –
MADAME MARIE-ANDRÉE AUDET, AGRONOME**

ATTENDU que Madame Marie-André Audet, employée de la MRC de Coaticook depuis janvier 2009 à titre de chargée de projet du programme ZIPP (zone d'intervention prioritaire phosphore) est également agronome de formation et membre de l'Ordre des agronomes du Québec ;

ATTENDU que son ordre professionnel lui permet, sans frais supplémentaire, de rendre des services professionnels à son employeur, s'il est une municipalité (MRC) et si celui-ci se porte garant, prend fait et cause et répond de ses actes dans l'exercice de ses fonctions ;

ATTENDU que l'assurance «erreur et omissions» de la MRC couvre cette éventualité ;

ATTENDU que les actes et services professionnels rendus par Madame Audet à son compte demeureront toutefois à sa charge et devront être couverts par son assurance-responsabilité professionnelle et ce à ses frais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU de permettre à Madame Marie-Andrée Audet de demander l'exonération de prime au niveau de son assurance-responsabilité professionnelle auprès de l'Ordre des agronomes du Québec pour les services professionnels qu'elle pourra rendre à la MRC comme employeur, puisque la MRC se porte garant de ses actes dans l'exercice de ses fonctions.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-114

9.7 FORUM 2009- PROJETS MUNICIPAUX

ATTENDU que dans le cadre du Forum socio-économique 2009 sur la planification des projets d'avenir de la MRC, des projets seront présentés dans divers secteurs ;

ATTENDU que le monde municipal a également des projets structurants ;

ATTENDU qu'il serait souhaitable que certains d'entre eux soient présentés lors du Forum ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU de présenter lors du Forum socio-économique 2009 des projets structurants issus du monde municipal, soient :

- le déploiement d'Internet haute vitesse en milieu rural ;
- la gestion de l'eau par la caractérisation des bassins versants ;
- le travailleur de milieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-115

9.8 FONDATION VVAP – REPRÉSENTANT DE LA MRC

ATTENDU que le conseil de la MRC doit désigner conformément à l'article 3.12 des règlements généraux de la Fondation Villes et Villages d'art et de patrimoine un représentant pour l'assemblée générale annuelle et autres assemblées de ladite corporation ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU de désigner Madame Sylvie Harvey comme représentante de la MRC de Coaticook auprès de la Fondation Villes et Villages d'art et de patrimoine.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-116

9.9 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CSRS - CONSULTATION

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'accepter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2009

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du comité administratif du 16 mars 2009.

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU 17 MARS 2009

La secrétaire dépose le compte-rendu de la rencontre du comité de diversification et de développement du 17 mars 2009.

10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 18 MARS 2009

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de sécurité publique de la MRC du 18 mars 2009. Madame Linda Ouellet, présidente du comité, en fait un bref résumé.

10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU 05 MARS 2009

La secrétaire dépose le compte rendu d'aménagement du 05 mars 2009. Monsieur Bertrand Lamoureux, président du comité, en fait un bref résumé.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2009



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-117

11.1.1 APPUI À LA MRC DE ROUVILLE – NOTION DE COURS D’EAU AU SENS DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES – DEMANDE DE MODIFICATION LÉGISLATIVE

ATTENDU que la MRC de Rouville sollicite l'appui de la MRC afin de demander à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, une modification de l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. G47. 1) afin d'y clarifier la notion de cours d'eau dans le but d'en faciliter l'application sur le territoire par les MRC ;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, toute municipalité régionale de comté (MRC) a compétence à l'égard des cours d'eau tels que décrits à l'article 103 de la loi ;

ATTENDU qu'après plus de trois (3) ans d'application de cette notion du cours d'eau imposée par la loi, les nombreuses difficultés quant à l'interprétation et l'application sur le territoire de cette notion persistent, notamment en ce qui a trait aux critères qui différencient un cours d'eau d'un fossé de drainage au sens de la loi ;

ATTENDU que de nombreux fossés auraient un statut de cours d'eau au sens de la loi actuelle ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de justifier et de démontrer s'il s'agit ou non d'un cours d'eau sur la base de critères d'exception mentionnés à l'article 103 de la loi et que ces démonstrations et justifications exigent des recherches et expertises approfondies dont les résultats sont souvent peu concluants et sans doute raisonnables ;

ATTENDU que les interventions dans les cours d'eau effectuées par les MRC doivent satisfaire à de nombreuses exigences gouvernementales et sont assujetties aux autorisations requises du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de Pêches et Océans Canada ;

ATTENDU pour les motifs énoncés précédemment, qu'il est primordial de revoir et de clarifier la notion de cours d'eau prévue à l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* et ce, afin d'en faciliter l'application hors de tout doute raisonnable sur le territoire par les MRC et d'éviter ainsi tout risque d'erreur quant à l'interprétation de cette notion ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 16 mars 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérald Boudreau
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- d'appuyer les démarches de la MRC de Rouville et de demander au gouvernement du Québec, dont à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, une modification de l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* afin d'y clarifier la notion de cours d'eau dans le but d'en faciliter l'application sur le territoire par les MRC ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec eu égard à cette requête ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution au ministre de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, au ministre des ressources naturelles et de la Faune, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

CM2009-03-118

11.1.2 APPUI À LA MRC DU HAUT-RICHELIEU - MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN NUMÉRIQUE POUR LE QUÉBEC

ATTENDU que la MRC du Haut-Richelieu sollicite l'appui de la MRC afin de demander au gouvernement du Québec d'assurer le déploiement du Plan numérique pour le Québec comme contribution directe aux priorités énoncées dans le Discours d'ouverture du 10 mars 2009, et, à cet effet, de créer un Secrétariat permanent et outillé de ressources requises relevant des plus hautes autorités ;

ATTENDU que le Québec doit non seulement maintenir mais également accroître son développement économique de sorte à soutenir la compétitivité de ses entreprises et l'autonomie de ses citoyens ;

ATTENDU que plusieurs pays de l'OCDE ont adopté un cadre d'orientations sur le futur de l'économie Internet ;

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités formulait une demande au Premier ministre du Québec le 18 décembre 2008 afin qu'il prenne l'engagement ferme à réaliser un plan d'action du Plan numérique pour le Québec, lequel aura pour but de faire connaître et de faire utiliser pleinement le potentiel du mode numérique ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'économie Internet est entendue comme un concept comprenant toute activité économique, sociale et environnementale qui est soutenue par l'Internet et les technologies connexes de l'information et de la communication ;

ATTENDU que l'économie Internet via la mise en oeuvre du Plan numérique pour le Québec répondra adéquatement et spécifiquement aux enjeux reliés au développement de l'économie soit :

- 1) la croissance économique et la compétitivité ;
- 2) la généralisation de l'accès aux savoirs ;
- 3) la création et la diffusion de nouveaux services en matière de formation, d'éducation et de culture ;
- 4) l'économie Internet et l'emploi en ce qui a trait à la recherche et la formation ;

ATTENDU qu'il est vital pour le Québec de développer sa stratégie nationale globale innovatrice au regard de l'utilisation d'Internet ;

ATTENDU que le Plan numérique pour le Québec peut directement contribuer aux priorités énoncées lors du Discours d'ouverture du 10 mars 2009 ;

ATTENDU que le Plan numérique pour le Québec contribuera au processus de création de la richesse grâce notamment au développement de l'industrie des technologies de l'information (TI) en grande demande de main-d'oeuvre et grâce au développement des TI dans l'activité économique ;

ATTENDU que le gouvernement a grandement investi pour l'implantation de fibres optiques sur le territoire québécois afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies et que le Plan numérique pour le Québec fait partie intégrante de cette démarche qui constitue par conséquent la suite des événements ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal du 19 mars 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer les démarches de la MRC du Haut-Richelieu et de demander au gouvernement du Québec :
 - d'assurer le déploiement du Plan numérique pour le Québec comme contribution directe aux priorités énoncées dans le Discours d'ouverture du 10 mars 2009 ;
 - de créer un Secrétariat permanent et outillé de ressources requises relevant des plus hautes autorités ;
 - de provisionner le budget 2009 des crédits nécessaires et pérennes garantissant le déploiement du Plan numérique pour le Québec ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- d'implanter une certification régionale modulée en fonction de la diversité propre à chaque région.
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU 17 MARS 2009

CM2009-03-119

11.2.1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE WATERVILLE

ATTENDU que la MRC de Coaticook et les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook et Waterville ont été reconnues admissibles au Fonds de soutien aux territoires en difficulté, ainsi qu'au Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles ;

ATTENDU que l'aide financière apportée permettra de compléter et bonifier les mesures déjà en place et ainsi répondre d'une façon plus cohérente, plus efficace et plus rapide aux besoins pressants de ces municipalités ;

ATTENDU que le *Fonds*, permettra plus spécifiquement, de fournir une aide financière pour moderniser ou convertir les entreprises existantes dans un but de diversifier leurs activités, aider à la création de nouvelles entreprises contribuant à la diversification économique ainsi qu'à financer des activités reliées à la prospection et l'accueil de nouveaux investisseurs ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les projets doivent s'inscrire dans les orientations et les stratégies d'un plan de diversification et de développement préparé par le comité de diversification et de développement ;

ATTENDU que la Ville de Waterville a présenté un projet, pour un plan de développement local pour leur municipalité, au comité régional de diversification et de développement ;

ATTENDU la recommandation du comité telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 17 mars 2009 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

< d'accepter le projet suivant dans le cadre du Programme de Fonds de soutien aux territoires en difficultés du MAMROT, soient :

Municipalité/Organisme	Projet	Montant net
Ville de Waterville	Plan de développement local	23 577 \$
Total		23 577 \$

< de requérir de la direction générale la rédaction de protocole à cet effet, fixant les obligations des parties ;

< de requérir de la trésorerie, le paiement des montants acceptés eu égard au protocole et ses modalités.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2009-03-120

11.2.2 PERSONNE-RESSOURCE - INVITATION

ATTENDU que plusieurs des dossiers présentés au comité régional de diversification et de développement, sont des projets en lien avec l'agriculture, l'agroalimentaire et l'agroforesterie ;

ATTENDU que le comité régional aimerait avoir une personne-ressource du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avec eux ;

ATTENDU la recommandation du comité régional de diversification et de développement telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 16 mars 2009 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'adresser une invitation au directeur régional de l'Estrie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à assister au comité régional de diversification et de développement à titre de personne-ressource.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,01		
Bertrand Lamoureux	19	49,76		
Réal Ouimette	2	3,59		
Richard Belleville	1	1,87		
Gaby Côté	1	2,58		
Lucie Tremblay	2	3,99		
Jacques Madore	2	2,87		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,32		
Guy Lefebvre	2	3,37		
Gérald Boudreau	4	10,67		
TOTAL	37/43	84,75 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

12.2 PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives locales à l'effet que les candidatures proposées par la MRC de Coaticook (Madame Gladys Bruun, à titre de «Bénévole en action » et Bassinette & Layette, à titre d' «Organisme en action») n'ont pas été retenues.

12.3 MAMROT - HAUSSE DU SEUIL POUR APPEL D'OFFRES

La secrétaire dépose une correspondance reçue du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'égard de la résolution CM2008-08-261 de la MRC de Coaticook qui demandait à la ministre de hausser le seuil à partir duquel un contrat municipal doit être précédé d'un appel d'offres, puisque les règles applicables aux ministères et organismes du gouvernement sont moins contraignantes. Le ministère admet les disparités. La FQM, l'UMQ, la Ville de Montréal, l'ADMQ, l'ADGMRCQ et l'ADGMQ ont donc été invitées à désigner leurs représentants pour un comité qui aura pour mandat de soumettre des recommandations à la ministre afin de diminuer les disparités et les irritants.

12.4 RECYC-QUÉBEC VERSEMENT 2007

La secrétaire dépose une correspondance de RECYC-QUÉBEC qui indique que la compensation estimée qui sera remise pour la collecte des matières recyclables de l'année 2007 devrait être de 60 000 \$ environ.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : une conférence de presse au CRIFA pour l'annonce du 250 000 \$ versé pour les laboratoires agro-alimentaires, la conférence de presse en compagnie de l'Honorable Jean Charest pour l'ouverture de la Place J.R. Lefebvre, une réunion à la CRÉ-Estrie et à la participation à la formation «La Place des Arts au Québec» à Sherbrooke.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Lucie Tremblay, responsable des dossiers culturels, mentionne qu'elle a participé également à la formation «La Place des Arts au Québec» à Sherbrooke. La semaine de l'action bénévole se tiendra en avril et la relocalisation du CAB va bon train. À titre de responsable des questions familiales, elle indique que 2 conférences se tiendront le 6 et 13 mai dans le cadre de la semaine des familles.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique, invite le conseil à assister à la conférence de presse pour le Lancement des activités d'Info-Crime sur le territoire de la MRC et spécialement la présentation de la pièce de théâtre «Réveille-toi Arthur» au Centre Élie-Carrier.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gérald Boudreau, délégué à la SADC informe le conseil que l'Assemblée générale annuelle est pour bientôt et que le poste de directeur général est affiché.

13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités (la vérification des rapports financiers du vérificateur, la Régie de tri suite au dépôt des offres de services pour l'opération du centre de tri, le projet de travailleur de milieu, la planification stratégique en marge du prochain Forum, etc.) ainsi que les activités des différents départements de la MRC.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 INVITATION - SÉMINAIRE EN MILIEU FORESTIER

La secrétaire dépose l'invitation au Séminaire d'information sur le milieu forestier «Pour une meilleure utilisation du matériau bois en construction non résidentielle en Estrie» qui se tiendra à l'Hôtel Le Président de Sherbrooke, le 28 mai prochain.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h15.

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE PRÉFET

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 18 mars 2009.

Responsable des archives